Le Tholusien

Bulletin d'information de la commune du THOU

Avril 2021 - n° **174**

Service administratif de la commune du Thou

Au service de la population et en charge de l'administration générale, de la comptabilité, du budget, de la fiscalité, des ressources humaines, de la citoyenneté, de l'urbanisme et de la gestion du domaine public, de l'agence postale.

Sommaire

Edito du maire
➔ ..... pages 2 et 3

Vie municipale
➔ ..... pages 4 à 7

Vie associative
➔ ..... pages 13 à 16

Mairie
05 46 35 51 58

lundi : 8h-12h / 13h30-18h30
mardi : 8h-12h / 14h-16h
mercredi et jeudi : 8h-12h / 14h-16h30
vendredi : 8h-12h

Agence Postale
05 46 35 51 57

lundi : 8h-12h / 14h-18h30
mardi : 8h-12h / 14h-16h
mercredi : 8h-12h / 14h-16h30
jeudi : 8h-12h / 14h-17h30
vendredi : 8h-12h

Bibliothèque
05 46 35 90 73

lundi 9h à 12h - mardi 16h30 à 18h
mercredi 11h à 12h30 et 15h à 18h
vendredi 16h à 19h
samedi 10h à 12h

Quelques numéros utiles

Médecins :	05 46 27 52 29
Kinésithérapeutes :	05 46 68 28 46
Infirmiers :	06 26 77 11 01
Orthophonistes :	05 46 09 05 34
Ostéopathe :	05 46 07 64 69
	05 46 68 28 46

Bulletin Municipal d'information du Thou

Directeur de publication : Christian Brunier

Mise en page : commission communication de la commune du Thou

Impression : Imprimerie Rochelaise sur du papier certifié PEFC 100% n° 10-31 - 1240 à 930 exemplaires.

N° ISSN 2744-0575

Edito du maire

Chères Tholusiennes, Chers Tholusiens,

Les beaux jours tant attendus sont de retour, ce qui devrait nous mettre en joie. Mais cette pandémie et ses conséquences nous privent d'en profiter à notre guise et la sortie pleine et entière ne se profile pas encore. Avec la vaccination et la pérennisation des gestes barrière, **on parie sur l'immunité collective pour cet été** ; souhaitons que ce ne soit pas encore partie remise. Du plus petit au plus âgé, chacun a besoin de retrouver ces espaces de vie collective, ces moments de vivre ensemble sans filet. Les réunions « en visio », ça va un temps, les salles vides aussi. Je pense aux enfants de nos écoles ou encore à ceux fréquentant les crèches qui ne voient pas les expressions du visage ni le mouvement des lèvres des adultes, privés ainsi des bases essentielles de l'apprentissage du langage et des marques d'émotion. Mais école il y a eu, et malgré toutes les contraintes que cela engendre, beaucoup d'activités ont pu être reprises, mais sans celles de convivialité, de culture ou de sport. **Alors faisons en sorte, chacun, que cela cesse. Je me permets aussi de remercier tous ceux qui contribuent à la fois à préserver la santé et à la continuité des services.**

La vie municipale subit bien sûr les conséquences de ces confinements successifs, et les projets n'avancent pas aussi vite qu'on le souhaite. Nous tentons de maintenir les services de proximité au maximum, le personnel y contribue beaucoup et, je tiens à le souligner, avec une intense volonté.

Commençons par une bonne nouvelle. **La fibre va être posée partout sur la commune dans les mois prochains.** Certes quelques poteaux supports seront posés, mais à minima, car nous allons étudier la possibilité d'enfouir le réseau sur certains axes, sans que ce soit trop onéreux. Cela va enfin permettre à tout un chacun de bénéficier enfin du Très Haut Débit. Vous pouvez accéder à la progression des accès aux connexions sur le site de Charente Maritime très haut débit (voir page 6).

Les commissions s'efforcent de faire aboutir les actions projetées. Sur le **plan social**, plusieurs types d'aides sont proposées : alimentaires, informatique, secours divers par l'intermédiaire du CIAS. Les visites aux personnes âgées par une personne de la commune sont à nouveau en place. En fonction de vos besoins, n'hésitez pas à vous informer auprès de la mairie.

En voirie, plusieurs chantiers ont été terminés (La Preuille, La Gare). Des aménagements de sécurité vont aussi être installés (Charmeneuil, La Folie) et les études pour le coeur de bourg (circulations douces et parkings) sont en phase de finalisation. Nous sommes en contact avec plusieurs opérateurs pour des opérations d'installation d'ossatures photovoltaïques, un parc sur notre ancienne carrière et des panneaux sur différentes toitures ou ombrières. Nous sommes en attente et impatients d'être enfin les propriétaires du bâtiment rue du Fief Mignon pour qu'aussitôt un bureau d'étude fasse des propositions de rénovation de ce lieu et ce sera ainsi la troisième friche qui aura disparu (La Chapelle et 2 à la Gare). Pour La Chapelle, il est envisagé de partager la parcelle en plusieurs lots et de créer un plateau de retournement, notamment pour les véhicules de ramassage des ordures ménagères. Donc beaucoup de dossiers à gérer budgétairement et administrativement pour notre Directeur Général des Services.

Les vestiaires et la salle associative sont enfin terminés, non sans mal, et mis à disposition des clubs et associations. C'est une belle réalisation qui complète notre espace de jeux et de loisirs. Les anciens vestiaires, rapidement réhabilités, vont servir de lieux de stockage pour le matériel des associations. Nous lançons une réflexion sur l'ensemble des locaux autour de la salle des fêtes et mairie pour en trouver des utilisations optimisées. **Notre service technique profite de la fermeture des diverses salles pour leur faire une cure de rajeunissement.**

On pouvait penser que le service urbanisme tournerait au ralenti. Il n'en est rien, de nombreuses déclarations préalables et permis sont déposés quotidiennement, ce qui procure beaucoup de temps d'étude des dossiers pour notre agent et ceux de la CdC, ce qui ne ralentira pas avec la programmation de deux lotissements à la Gare et à Cigogne.

A ce sujet, la CdC lance une étude de modification simplifiée du PLUIh, (plan local d'urbanisme intercommunal), ce qui entraînera quelques modifications mineures, sans ajouts de surface à bâtir.
Au niveau de l'Aunis (CdA La Rochelle, CdC Aunis Atlantique et Aunis Sud), le SCOT (Schéma de Cohérence Territoriale) est une réflexion sur l'aménagement de ce grand territoire pour les 15 – 20 prochaines années, avec notamment des axes forts sur la mobilité, l'économie, l'écologie et la notion de centralités urbaines et structurantes.

Le projet TZCLD de notre CdC Aunis Sud (Territoire zéro chômeur de longue durée) est en cours d'élaboration, mais connaît du retard du fait de ne pouvoir programmer les réunions et rencontres nécessaires. Nous espérons tout de même aboutir pour la fin de l'année et présenter notre dossier au tout début de 2022. (voir le site de la CdC). L'objectif étant de créer des EBE (entreprises à but d'emplois) pour des personnes volontaires à temps choisi en CDI, sur des services ou productions manquants sur la CdC, dans une approche très différente de l'offre de travail actuelle.

Je vous souhaite une bonne lecture de ce nouveau numéro, avec malheureusement moins de communication de plusieurs associations en sommeil forcé.

Christian BRUNIER
Maire du Thou

Taux d'imposition 2021 :

Suite à une loi, une nouvelle méthode de calcul des taux d'imposition a été mise en place,
la part du contribuable reste inchangée : 16,98 %.

Bienvenue aux nouveaux services implantés sur la commune

Service de repassage à votre ou à mon domicile

Votre linge plié et/ou mis sur cintre selon votre demande.
Tarifs : 12 euros de l'heure à mon domicile
et 14 euros de l'heure si je vais à votre domicile

Mme Garnier Valérie **06 84 18 27 38**
nad69auguin17@gmail.com ou par messenger
2 rue du fief pineau Le Thou

Conseillère Immobilière indépendante

iad iadfrance.fr

Concrétisation de projet Immobilier

Lydie **CADORET**
06 89 43 80 12
lydie.cadoret@iadfrance.fr

Réseau aadprox

Accompagnement des chefs d'entreprise dans la gestion de leurs tâches administratives jusqu'à la préparation à la comptabilité et la dématérialisation administrative.

Elisabeth Caponeri
06.63.32.61.84 - e.caponeri@aadprox.com

Ortilys Boutique en ligne de bijoux et cadeaux fleuris uniques personnalisables

Promo spéciale avec le code «THOLUSIEN» qui vous donnera -10% de remise et les frais de port offert pour toute commande jusqu'au 31 mai 2021 !

Clélia Bontemps
mail : ortilys@mailo.com - Site : https://www.ortilys.fr/

Conseils municipaux

Résumé du compte rendu du 3 décembre

Subvention exceptionnelle : l'association AROZOAAR va mettre en place des « paniers solidaires »
Le but est de favoriser l'accès réguliers des foyers modestes aux légumes bios. Coût : 4€ par panier / semaine / famille. Soit un besoin de financement de 2 000 € par an pour l'association.

Suppression de la régie de recettes de la bibliothèque municipale. La gratuité des adhésions a été décidée par le conseil municipal par délibération en date du 19 juin 2020 à compter du 1er janvier 2021.

Créations de postes et modification du tableau des effectifs
1 adjoint administratif passe à temps complet de 33h et 35h.

Convention relative à l'adhésion au service d'instruction du droit des sols de la CDC Aunis Sud.
Cette convention organise les responsabilités réciproques de la Communauté de Communes et des Communes au cours de l'instruction des actes et autorisations du droit des sols. La commune continuera d'instruire les certificats d'urbanisme de simple information (de type a) ainsi que les déclarations préalables ne générant pas de taxe d'aménagement.

Délégation du droit de préemption urbain communautaire exercé sur les zones économiques.
Monsieur le Maire rappelle que dès lors qu'un EPCI est à fiscalité propre, le transfert de la compétence « PLU » entraine de plein droit celui de compétence relative à l'exercice du droit de préemption urbain. Cette automaticité rend la Communauté de Communes seule et unique compétente pour instituer le droit de préemption urbain, définir son périmètre et le mettre en oeuvre.

Accord pour le lancement d'une étude d'impact environnemental pour l'implantation d'une centrale photovoltaïque.
Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal le projet de réalisation d'un parc solaire sur la parcelle OA 1211, propriété de la commune. Dans le cadre de ce projet, la société MAIA ENERGIE SA prendra en charge l'ensemble des frais de publicité, les frais d'étude de faisabilité, les coûts d'études pour le raccordement électrique, et toutes autres études rendues nécessaires pour ce type de projet. A l'issue des démarches administratives et techniques, la société MAIA ENERGIE engagera, à ses frais, le financement, la construction, et l'exploitation de la centrale sur une durée minimum de 25 années.

Information Christian BRUNIER est désigné référent COVID.

Résumé du compte rendu du 16 décembre

Participation financière de la commune du Thou au SIVOS Le Thou-Landrais. Trésorerie du SIVOS LE THOU-LANDRAIS insuffisante pour le paiement des dépenses et charges diverses au titre de l'exercice 2020. Il est proposé de procéder à une avance de trésorerie sur l'exercice 2021 d'un montant de 10 000 €.

Convention préalable pour l'incorporation dans le domaine public communal des terrains et équipements communs du lotissement « le Parc des Talmeniers »
Une convention préalable propose l'incorporation des terrains et équipements communs dans le domaine public communal.

Aménagement du coeur de bourg.
Approbation de l'avant-projet (AVP).
Monsieur le Maire expose à l'Assemblée l'avant – projet et demande au Conseil Municipal de se prononcer.
Remarques formulées sur le projet :
- Problème au niveau du traitement qualitatif de l'espace traité ;
- Espaces verts existants non suffisamment intégrés ; peu de nouveaux espaces verts : impression de « bétonisation » ;
- Le centre bourg devrait être pensé comme un lieu de vie en créant, notamment dans la partie sud des espaces de sociabilité ;
- Réfléchir à la gestion différenciée des espaces verts.

Remarque : Eviter la circulation des véhicules devant le groupe scolaire.
Le vote est le suivant : Contre : 2, Abstentions : 3, Pour : 14
L'avant – projet relatif à l'aménagement du coeur de bourg proposé par le Syndicat Départemental de la Voirie est approuvé.

Avis sur le projet éolien de la société VENSOLAIR : projet éolien présenté au Conseil Municipal le 3 décembre 2020 par la société VENSOLAIR.
Considérant le développement anarchique de l'éolien en Plaine d'Aunis,
Considérant que la commune donne priorité au photovoltaïque pour la production d'électricité,
Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal émet un avis DEFAVORABLE au projet éolien proposé par la société VENSOLAIR.

Comptes rendus des commissions
Voirie
Projets 2021 : campagne de point à temps automatique, création de trottoirs à Charmeneuil.
Voir pour arrêté du maire concernant l'entretien des espaces devant les habitations.
Communication
Le voeux de maire seront filmés et diffusés sur le site et la page Facebook de la commune.
Finances
Bilan provisoire de l'exécution budgétaire 2020 : solde positif de la section de fonctionnement d'environ 305 000 €, solde positif de la section d'investissement d'environ 116 747 €.

Résumé du compte rendu du 21 janvier

Demande de subvention pour l'aménagement du centre bourg : Monsieur le Maire indique que la première tranche des travaux relatifs à l'aménagement du coeur de bourg peut bénéficier d'aides financières de l'Etat dans le cadre de la Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux (DETR) et de la Dotation de Soutien à l'Investissement Local (DSIL). Le montant HT du projet est estimé à 427 668.75 €.
Le plan de financement suivant est proposé (subventions attendues) :
- DETR (25%) 85 859.53 € (sur montant éligible de 343 438.12 € HT)
- DSIL (30%) 28 700.25 € (sur montant éligible de 95 667.51 € HT)
- Conseil Départemental 30 000 € (50% montant éligible de 60 000 € HT), 24 000 € (40% montant éligible de 60 000 € HT
- Autofinancement : 259 108.97 €

Comptes rendus des commissions
Voirie et aménagement :
Une discussion relative s'ouvre au sujet du projet d'aménagement du coeur de bourg.
Les points principaux évoqués sont :
- Voir pour ne plus confier la mission paysage au Syndicat de la voirie ;
- Travailler sur une zone d'infiltration des eaux pluviales sur la partie sud du projet ;
- Travailler sur des solutions permettant de guider plus clairement les flux (véhicules, piétons, vélos...) et matérialiser plus clairement les flux doux ;
- Le Conseil d'Architecture et d'Urbanisme (CAUE) est sollicité pour conseils d'aménagement relatifs au coeur de bourg.

Bâtiments
La SEMDAS est missionnée pour l'aménagement des anciens vestiaires du football.
Parallèlement, le CAUE est également sollicité pour l'intégration de cet aménagement dans le cadre du projet de coeur de bourg.

Informations et questions diverses
Création d'un SIVU
Projet de création d'un centre intercommunal des Sapeurs Pompiers sur la commune d'Ardillières sous la forme d'un Syndicat intercommunal à vocation unique (communes d'Ardillières, Le Thou, Ciré et Landrais).
Le SIVU a pour projet la construction de bâtiments ainsi que leur entretien.
Les communes contribueraient au budget à part égale.
A suivre car certaines communes n'auraient pas les capacités financières pour contribuer à ce SIVU.

Résumé du compte rendu du 11 février

Budget principal
Compte de gestion 2020 est adopté.

Compte administratif 2020
Fonctionnement
Report excédentaire 2019 223 586.33 €
Dépenses 1 107 913.67 €
Recettes 1 203 376.99 €
Résultat cumulé + 319 049.65 €
Investissement
Report excédentaire 341 301.70 €
Dépenses 613 194.17 €
Recettes 459 797.46 €
Résultat cumulé + 187 904.99 €
Restes à réaliser
Section d'investissement
Dépenses 56 918.39 €
Recettes 71 978.97 €
Besoin de financement : Néant

Affectation du résultat est ainsi votée :
Affectation compte 001
excédent reporté 187 904.99 €
Affectation compte 002
excédent reporté 199 049.67 €
Affectation section investissement (1068) 120 000.00 €

Participation financière au SIVOS LE THOU – LANDRAIS
Vu la délibération de la commune du Thou en date du 16 décembre 2020 portant avance de 10 000 €
Part totale arrondie de la commune du Thou : 406 497.00€ - 10 000 € soit 396 497.00 €.

Subventions 2021
Monsieur le Maire propose de verser à l'association « Loisirs jeunesse Le Thou » une subvention de 1000.00 €.

Budget primitif 2021
Le Conseil Municipal vote les propositions nouvelles du Budget primitif de l'exercice 2021.
Investissement :
Dépenses : 1 044 418.39 €
Recettes : 1 044 418.39 €
Fonctionnement :
Dépenses : 1 267 049.67 €
Recettes : 1 267 049.67 €

Budget annexe « boulangerie »
Le compte de gestion est adopté.

Compte administratif 2020
Fonctionnement
Report excédentaire 2020 37 275.44 €
Dépenses 3 567.88 €
Recettes 12 999.96 €
Résultat cumulé + 46 707.52 €
Investissement
Report excédentaire 26.28 €
Dépenses 7 706.28 €
Recettes 7 723.72€
Résultat cumulé + 43.72 €
Besoin de financement : Néant

Affectation du résultat
Affectation compte 001
excédent reporté 43.72 €
Affectation compte 002
excédent reporté 38 649.24 €
Affectation section investissement (1068) 8 056.28 €

Budget primitif 2021
Investissement :
Dépenses : 51 649.20 €
Recettes : 51 649.20 €
Fonctionnement :
Dépenses : 8 100.00 €
Recettes : 8 100.00 €

Budget annexe « lotissement La Chapelle »
Le compte de gestion est adopté.

Compte administratif 2020
Fonctionnement
Dépenses 74 412.40 €
Recettes 74 412.00 €
Investissement
Dépenses 74 412.00 €
Recettes 56 640.00 €
Besoin de financement : Néant

Budget annexe « lotissement La Chapelle »
Le compte de gestion 2020 est adopté.

Compte administratif 2020
Fonctionnement
Dépenses 74 412.40 €
Recettes 74 412.00 €
Investissement
Dépenses 74 412.00 €
Recettes 56 640.00 €
Besoin de financement : Néant

Personnel communal
A compter du 1er mai 2021, création du poste d'Adjoint technique 10h00 hebdomadaire.

Comptes rendus des commissions
Sociale
Paniers solidaires : 9 demandes à ce jour.
Ateliers numériques : 22 demandes.
Bâtiments
Projet photovoltaïque : étude de faisabilité en cours ; ainsi que la mise en oeuvre de l'ombrière au niveau du terrain de football.

Les comptes rendus des réunions et les délibérations des conseils minicipaux sont consultables sur le site internet et en mairie.

Elections départementales et régionales

le 20 et 27 juin 2021

Election pour le renouvellement :

- **des conseils départementaux ;**
- **des conseils régionaux ;**

Les procurations peuvent désormais s'établir sans se déplacer de chez soi, en utilisant le site Internet du gouvernement Maprocuration.gouv.fr

Déploiement de la Fibre au Thou ! ça repart !

Depuis 18 mois, les travaux sur le déploiement de la Fibre ont débuté sur notre commune : aménagement numérique de notre territoire à l'initiative du Conseil Départemental de Charente Maritime.

A date, certains Tholusiens profitent aujourd'hui du confort et des usages proposés par la fibre puisque depuis l'automne 2020, une première tranche s'est terminée, **offrant l'éligibilité à presque 350 logements, soit le tiers des logements à déployer sur la commune**.
Le déploiement a repris sur la 2eme quinzaine de Mars, pour adresser la Fibre aux administrés de La Gare, Le Chiron, La Gravelle !!
En conséquence 300 nouveaux logements seront éligibles à la rentrée.
Une fois votre éligibilité connue, il vous suffira de vous adresser à l'opérateur de votre choix pour bénéficier de ce nouveau réseau.

Pour connaitre votre éligibilité : https://www.charentemaritimetreshautdebit.fr/

Les chiens :

En votre présence, en votre absence, quel est le comportement de votre chien ? s'il aboie, est-ce l'ennui, la peur, l'anxiété, la défense de son territoire ou tout simplement pour attirer l'attention...
L'aboiement de votre chien gêne t-il vos voisins ? S'il aboie chaque fois qu'il se retrouve face à une situation ou à un bruit inconnu, c'est qu'il doit être davantage socialisé. Plus il connaîtra de situations variées et moins il réagira aux différents stimuli. De même, un chien obéissant sera plus facile à faire taire. C'est votre responsabilité de maître de faire ce qu'il faut.
Les aboiements peuvent être considérés comme étant une nuisance sonore extrême. Ils constituent un trouble anormal de voisinage, aussi bien la nuit qu'en journée. Un aboiement fréquent ou trop intensif pourra faire l'objet de sanctions si certaines conditions sont remplies.

Errance sur la voie publique : est considérée comme en état de divagation tout chien qui, n'est plus sous la surveillance effective de son maître, se trouve hors de portée de voix de celui-ci ou de tout instrument sonore permettant son rappel.
Suite à un accident causé par un chien errant, **la responsabilité du propriétaire du chien est mise en cause pour les dégâts occasionnés.** La loi dit en fait qu'il est responsable des dégâts occasionnés par l'animal, que ce dernier soit sous sa garde ou qu'il se soit échappé ou perdu.

Vie municipale

Application mobile AUNIS TV

Application permettant aux habitants du Pays d'Aunis et d'ailleurs de retrouver tous les reportages, d'être connectés à l'actualité de notre territoire et d'être prévenus dès qu'un nouveau reportage est en ligne.

L'application AUNIS TV est disponible sur Google Play (une version pour Iphone est en voie de développement) et est gratuite. Vous pouvez accéder à l'application via ce lien :
https://play.google.com/store/apps/details?id=fr.aunistv.app&hl=fr&gl=US

Commission Voirie

Responsable Didier Quinconneau

Les travaux de réfection de voirie de La Preuille sont terminés.
Pose de canivaux et réfection de la chaussée pour un coût de 27 400€ par l'entreprise Marchand.
La réfection de la voirie à La Gare a été effectuée pour un montant de 7 700€ par l'entreprise Marchand.

Pour rappel : sens unique
Rue Victoria à la Bascule
Rue de la Panification à la bascule, Parking des docteurs,

Salle des fêtes
vers pôle médical

Des travaux de voirie sont achévés rue de la justice, **afin de limiter la vitesse,** des chicanes et écluses avec places de parking ont été installées.
La vitesse est donc réduite à 30 km / heure et un sens de priorité a été instauré.

Rue du four à chaux, les travaux de voiries vont se poursuivre.

Entretien des trottoirs, espaces autour des propriétés, la taille des haies et arbres donnant sur le domaine public.

Ce n'est pas une obligation mais un devoir de citoyen de faire l'entretien devant chez soi.
Il n'est en effet pas normal d'être obligé d'emprunter la route par nos jeunes ou les poussettes car les trottoirs et autres sont encombrés d'herbes et de branches de haies et d'arbres.
Cet entretien n'est nullement à la charge des employés de la commune mais à celui des propriétaires ou locataires d'habitations.

Allées piétonnes et stationnement des voitures

Plusieurs endroits dans la commune ont été conçus avec une surface piétonne, **il est interdit de s'y garer, celle-ci est réservée aux piétons.**

Stationnement possible de véhicules.

Commission Communication Animation Culture et Sport

Responsable Catherine Legros

La crise sanitaire ne permettant pas d'organiser d'évènements, la commission a mis en suspens ces manifestations et il y a peu de communication des associations dans ce bulletin.
La commission et les agents s'adaptent en vous communiquant le plus d'informations possibles, par le site internet http://www.mairie-le-thou.fr, la page facebook et ce bulletin municipal (4 numéros à l'année).

Si vous le souhaitez vous pouvez nous faire vos remarques en faisant un mail à mairie@lethou.fr, ou en appelant à la Mairie au 05 46 35 51 58.

À compter du 1er janvier 2022, les demandes d'autorisations d'urbanisme vont être dématérialisées afin de gagner en efficacité. D'ici là, une plateforme va être expérimentée. Il s'agit du guichet numérique des autorisations d'urbanisme, le GNAU, qui est tout simplement un guichet commun de dépôt pour tous les habitants de la Communauté de Communes :
https://cdc-aunissud.urbanisme17.fr/gnaucdcaunissud/#/

Afin de faciliter les démarches, **c'est sur ce futur site Internet que pourront être déposées, sous forme électronique, les demandes d'autorisations d'urbanisme (permis de construire, de démolir, d'aménager, déclarations préalables, certificats d'urbanisme et déclarations d'intention d'aliéner).**

Quels sont les avantages ? Un service en ligne 7j/7 et 24h/24, accessible depuis chez vous, un suivi de l'avancement du dossier en temps réel, une aide en ligne pour minimiser les erreurs de saisie, un traitement de la demande optimisé, des échanges simplifiés avec l'administration, un gain de temps et d'argent.

Planning de mise en place du guichet numérique des autorisations d'urbanisme :
Avril-septembre 2021 : Expérimentation de la plateforme de dépôt pour les actes suivants : CUa, CUb, DPLT, DIA
Septembre-décembre 2021 : Expérimentation de la plateforme également pour l'ensemble des actes : (CUa, CUb ,DPLT, PC, PA, PD, DP), 1er janvier 2022 : Lancement officiel de la plateforme (fin de l'expérimentation).
Et si je ne maitrise pas l'informatique ?
N'ayez crainte ! Les agents resteront à votre disposition pour vous accompagner dans votre démarche. Au-delà du service d'aide proposé en ligne, un échange de vive voix sera toujours possible, ainsi que le dépôt des actes en version papier.

Nos commerces ambulants

Nos restaurants qui pratiquent le click and collect. Pensez-y !!!

L'Instant Z :
1 bis rue du Château de Cigogne
Tél : **05 46 68 58 87**

Vente à emporter
du jeudi au dimanche midi
Prise de commande par internet
www.restaurant-linstantz.com

Le 513 : 9 rue des franches
Tél : **09 62 69 96 12**

du lundi au vendredi 11h45-13h45
le vendredi soir 18h-20h
avec livraison gratuite dans un rayon de 10 km

Rencontre avec Jean-François et Caroline : « génial, super !! »

Ce sont les premiers mots des nouveaux propriétaires de notre magasin de proximité Vival !!
Leur seul regret : « ne pas être arrivés plus tôt »

Après une vie professionnelle très riche, et un long passage dans le Nord de la France, ils ont décidé de quitter Royan où ils tenaient un Tabac depuis 4 ans pour à la fois se lancer dans une nouvelle aventure et se rapprocher de leur domicile !!
Et, en octobre dernier, ils ont eu le grand plaisir d'ouvrir pour la première fois le rideau de « Vival ».

Jean François, ancien gendarme et Caroline, ancienne enseignante ont un jour tout quitté pour devenir des commerçants indépendants. L'un et l'autre, issus d'une famille de commerçants, n'avaient qu'une envie : **offrir le meilleur service de proximité à la population.**

Cette notion de service, ils l'illustrent tous les jours en écoutant leurs clients et en essayant de répondre à leurs attentes. Pour eux, pas question de parler de « révolution » mais d'évolutions ! Chaque semaine de nouveaux produits comme de nouveaux services sont proposés dans leur superette pour le plus grand plaisir des Tholusiennes et Tholusiens !!
Mais pas que les Tholusiens ! Une clientèle aussi très présente originaire des communes voisines : Forges, Ciré, Ardillières, Ballon, Landrais, etc...

Un projet ? ! Oui, bien sûr, il ne pouvait pas en être autrement ! **« transférer la réserve et agrandir la surface commerciale pour de nouveaux services » !!**
Un 1er bilan à 6 mois : « une clientèle sincère, simple, accueillante, sympathique »
Le mot de la Fin : **« Super ! Génial ! »**

BIBLIOTHÈQUE THOU-LIRE

5 place des écoles - 17290 Le Thou
Tél. : 05 46 35 90 73
Email : biblio.thoulire@gmail.com

Horaires d'ouverture au public :

Lundi	9h à 12h
Mardi	16h30 à 18h
Mercredi	11h à 12h30 et 15h à 18h
Vendredi	16h à 19h
Samedi	10h à 12h

Afin de respecter les gestes barrières, et protéger les lecteurs, les livres sont désinfectés à chaque retour pour ensuite être mis en quarantaine pendant 3 jours et ensuite remis en rayon.

Retrouver les horaires et coordonnées complets du réseau des bibliothèques de Bouhet, de Forges, de Landrais et du Thou en cliquant sur le lien ci-contre http://bibliothequethoulire.wordpress.com/

Commission Affaires Sociales, Enfance et Jeunesse

Ateliers numériques

Deux mercredis par mois, 22 Tholusiens et Tholusiennes sont accueillis par Armel Davoult et Nicole Lombard, nos intervenants d'Orange Solidarité. Ils sont répartis en 5 ateliers distincts. Nos apprentis sont très assidus car ils apprécient la formation qui leur est proposée. Les groupes ont été constitués par niveau de connaissances et centre d'intérêts et par conséquent n'accueillent pas le même nombre de participants.
Après la séance de travail, chaque participant reçoit un support numérique qui lui permet de poursuivre son apprentissage à la maison et ainsi de ne pas perdre le fil de l'enseignement.
« La Mairie a investi dans des ordinateurs portables et grâce à ce matériel acheté et mis à disposition des ateliers, chacun peut profiter pleinement des ateliers.
« Afin d'optimiser la sécurité de nos concitoyens, les prochaines séances se dérouleront dans la salle des fêtes pour leur offrir les meilleures conditions sanitaires possibles.

Paniers solidaires

Les 1ers paniers ont été distribués,
N'hésitez pas à faire une demande si vous êtes intéressés !!!

Visite aux seniors

Pendant de nombreuses années, la mairie du Thou a proposé aux séniors qui le souhaitaient la visite d'une personne mandatée par elle. Maud Piaud, Françoise Vaud puis Marie-Christine Pierre-dit-Treuillet, ont durant plusieurs années, assuré ces visites.
Au départ de cette dernière début 2020 et avec l'arrivée de la crise sanitaire, cette prestation s'est arrêtée quelques mois.

La mairie souhaite à présent la rétablir et permettre aux séniors qui le souhaitent de **bénéficier de ces temps d'échanges, d'écoute et de partages.** Cette prestation est gratuite. Nous avons donc recruté Mme Gaëtane Delile. Elle peut vous rendre visite et pourra, si vous le souhaitez, faire éventuellement le lien avec la bibliothèque du Thou.
L'ensemble de ces visites se feront dans le respect des gestes barrières (masques, gel hydro-alcoolique et distanciation physique).

Si vous souhaitez bénéficier de ces visites, prenez contact avec la mairie en appelant le 05.46.35.51.58 ou par mail mairie@lethou.fr.

Mme Delile reprendra contact avec vous, merci de la confiance que vous pourrez lui témoigner.

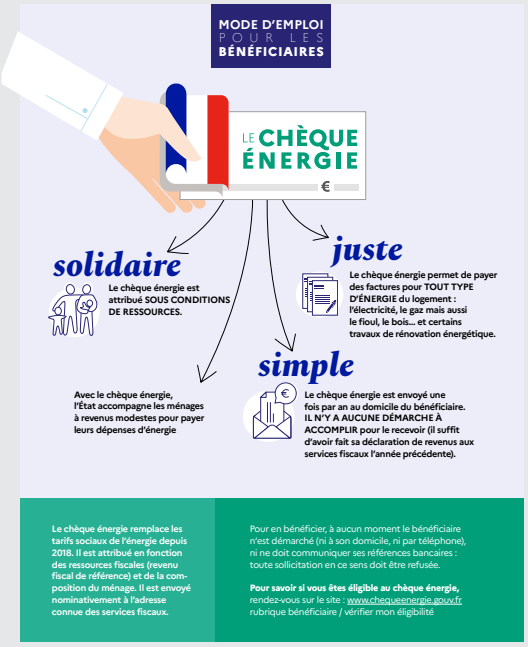

Responsable Christine Desfougères

Besoin d'aide même ponctuellement, ils peuvent vous accompagner

CIAS : Centre Intercommunal d'Action Sociale
3 avenue du Général de Gaulle - 17700 Surgères
Tél : 05 46 52 89 01 - E-mail : accueil@cias-aunis-sud.fr
- Pour répondre à vos questions, vous informer, vous orienter vers les partenaires adaptés à votre situation.
- Accompagnement dans vos démarches.
- Aides financières ponctuelles
- Aide alimentaire via l'épicerie solidaire
- Permanences à Aigrefeuille : le lundi après-midi et le jeudi matin sur RDV

L'association pour l'aide alimentaire d'Aigrefeuille d'Aunis
Tél : 05 46 35 03 49 (le mercredi de 10h à 12h)

Les restaurants du cœur de Surgères **Tél : 05 46 07 18 59**

Paniers repas à destination des étudiants
Contact jeunes.nouvelle-aquitaine.fr

Assistantes Sociales Antenne Aigrefeuille **Tél : 05 46 35 53 37**

Le chèque énergie arrive dans les boites aux lettres

Il permet de payer des factures pour TOUT TYPE D'ÉNERGIE du logement : l'électricité, le gaz mais aussi le fioul, le bois... et certains travaux de rénovation énergétique.

Pour payer une facture d'électricité ou de gaz naturel, vous avez deux possibilités :
- Payez en ligne sur le site www.chequeenergie.gouv.fr en saisissant votre n° de chèque, le code à gratter, vos références client.
- Envoyez votre chèque énergie à votre fournisseur, accompagné d'une copie d'une facture récente ou d'un échéancier faisant apparaître vos références client.

Si le montant de votre chèque est supérieur à votre prochaine facture, le restant du montant du chèque sera automatiquement déduit des factures suivantes.

Pour régler un achat de combustible (fioul, bois, GPL...), vous remettez votre chèque énergie directement au fournisseur. Vous ne pouvez l'utiliser qu'en une seule fois, et il n'y a pas de rendu de monnaie si la facture est inférieure au montant du chèque.

Pour régler une redevance en logement-foyer conventionné APL, ou en EHPAD, EHPA, en résidence autonomie, en établissement ou en unité de soins de longue durée (ESLD, USLD), vous remettez votre chèque énergie directement à votre gestionnaire. Si le montant de votre chèque est supérieur à votre prochain avis d'échéance, le restant du montant du chèque sera automatiquement déduit des avis suivants.

Pour régler des travaux de rénovation énergétique : Seuls certains travaux peuvent être réglés avec le chèque énergie. Ils doivent être réalisés par un professionnel certifié « Reconnu garant de l'environnement » (RGE). Pour trouver la liste de ces professionnels, ainsi que des informations sur les aides à la rénovation énergétique, consultez le portail www.faire.gouv.fr ou appelez le 0 808 800 700 (service gratuit + prix d'un appel).

Votre chèque énergie est valable jusqu'au 31 mars de l'année suivant son émission.
Sa date de validité est inscrite sur le chèque.

Conseil Municipal d'Enfants

Le « tout » se déguise

Concours de déguisement

(Organisé par le conseil municipal d'enfants du Thou)

Ouvert à tous

Faites comme nous, déguisez vous

Choisissez la catégorie: Drôle, Fantastique, Cosplay (réaliste)

Et prenez-vous en photo

A nous retourner avant le 31 mai

soit par mail, soit dans la boîte aux lettres de la mairie.
Indiquer :

prénom : _____

nom : _____

âge : _____

n° de téléphone : _____

votre e-mail : _____

Catégorie : ❑ Drôle ❑ Fantastique ❑ Cosplay

Pourquoi avoir choisi ce déguisement ?

_____

L'avez vous fabriqué vous même ?

_____

N'oubliez pas votre photo.

Droit à l'image (obligatoire pour pouvoir faire connaître les résultats).

Je soussigné, _____ autorise la mairie du Thou à diffuser ma photo du concours de déguisement sur son site ou sur le Tholusien.

Date et signature :

SIVOS Le Thou - Landrais

Syndicat Intercommunal à Vocation Scolaire

Malgré cette crise sanitaire qui a imposé des postures de distanciation, des mesures d'hygiène contraignantes, donc du personnel supplémentaire, **les enseignants et le personnel ont assuré la continuité du service scolaire avec sérénité pour le bien de nos 320 enfants.** La gestion RH (ressources humaines) a été particulièrement complexe, du fait notamment de problèmes de santé de plusieurs agents et d'adaptation aux postes. Le recrutement en CDD de 3 personnes et des remplacements par le biais de l'association intermédiaire d'Aigrefeuille nous ont permis de faire face à toutes ces problématiques dans nos différents services (ATSEM, restauration scolaire, ménage). **Ce dernier confinement entraîne encore des adaptations de planning, au pied levé, du fait des consignes gouvernementales, parfois contradictoires ou floues, qui nous parviennent la veille pour le lendemain, voire pour le jour précédent. Et tout le monde s'adapte…**

Bravo ! De ce fait, peu d'enfants ont été accueillis (familles dites prioritaires) et l'accueil de loisirs a été fermé pendant les vacances. 2 centres sur la Communauté de Communes (Surgères et Aigrefeuille) ont regroupé les enfants du territoire.

Des travaux d'importance sont programmés pour cet été. La deuxième tranche de remplacement des ouvertures, celles de l'école élémentaire, se fera la dernière semaine de juillet et la première d'août tout comme les travaux de rénovation des sanitaires de l'école maternelle afin de permettre à Vacances Loisirs d'assurer un séjour en juillet sans trop de difficultés.

L'État, dans le cadre de relance pour la transformation écologique nous propose des aides pour l'acquisition de matériels ou de formations pour les agents. Une étude est en cours pour permettre de confectionner encore plus de « fait maison » et ainsi de favoriser des achats en circuits courts et de plus en plus bio, pour respecter la loi EGALIM.

Il ne reste plus qu'à espérer un retour à une vie sans toutes ces barrières sanitaires !

Vacances Loisirs Le Thou-Landrais

Retour du beau temps !

A l'heure où nous écrivons cet article, il nous est impossible de vous parler des vacances de printemps…
Néanmoins, malgré de nouveaux chamboulements dans l'organisation de la vie des familles, nous gardons le moral. Le soleil revient, la température remonte, c'est donc les jeux extérieurs qui feront leurs retours sur l'accueil des petites canailles dès que nous le pourrons !

Du renouveau pour les mercredis !!!

L'équipe d'animation du mercredi a réaménagé le programme !! En effet, les effectifs de fréquentation de cette année nous ont conduits à déplacer les temps forts de la journée. Ceux-ci seront le matin au lieu des après-midis et une mascotte a rejoint le groupe. Mascotte que l'équipe vous invite à rencontrer au plus vite sur l'accueil !

Et les vacances d'été alors ?

Pour les vacances d'été qui vont vite arriver, l'accueil sera ouvert (sauf protocole contraire) du 6 au 30 juillet, avec les mêmes conditions d'ouverture que toutes les autres vacances estivales.
Toutes les informations seront disponibles sur les sites des mairies ou sur demande par mail à vltl@hotmail.fr.
Pour inscrire vos enfants, il vous suffit de télécharger un bulletin d'inscription, de le compléter de la même façon que les inscriptions périscolaires dont vous avez l'habitude et de le renvoyer par mail. Nos Directrices vous indiqueront le montant des arrhes à verser. Ce règlement valide de manière définitive l'inscription à VLTL.

Si tu es animateur (ou en cours de formation pour le devenir) et que tu es à la recherche d'un emploi pour juillet 2021, n'hésite pas à envoyer ta candidature (cv et lettre de motivation) à vltl@hotmail.fr.

Rappel aux familles :

VLTL est une association et les membres du comité d'administration sont toujours à la recherche de nouveau membre pour s'investir et contribuer au bon déroulement de l'organisation de l'accueil de loisirs et au bien être de son personnel. Il n'y a pas besoin de beaucoup de temps, nous nous réunissons une fois par mois au maximum en présentiel ou en visio conférence selon les protocoles en cours.

Une seule condition, nous rejoindre lors de l'assemblée générale que nous espérons pouvoir organiser avant la fin de l'année scolaire. Nous avons reçu de nouvelles demandes et nous vous remercions. Nous avons hâte de vous rencontrer !

En restant à votre disposition, pour le conseil d'administration, la Vice-présidente Anaïs Belmontet et la Présidente Mélissa Chasseret.

Contacts

- **Directrices** : Nathalie Foireau et Christine Desfougères
  05 46 35 12 24
- **Présidente** : Mélissa Chasseret - vltl@hotmail.fr
  et/ou tout membre du conseil d'administration
- **Sites mairies consultables**

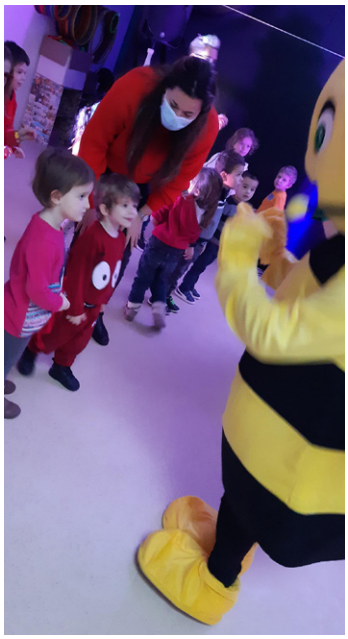

Les Bambins d'Aunis

Association parentale Les Bambins d'Aunis :
Un multi-accueil parental et un multi-accueil itinérant

L'association parentale propose un Multi-accueil à Forges et un multi-accueil itinérant à la journée ou ½ journée.

Multi-Accueil Itinérant au Thou et à Aigrefeuille pour les enfants de 1 à 3 ans

Le multi-accueil itinérant permet à votre enfant de se socialiser en douceur. Un espace d'éveil où les jeux, les activités, les copains sont au rendez-vous. Des passerelles sont organisées avec l'école, entre les services des Bambins, avec la bibliothèque... Les repas essentiellement biologiques et les couches écologiques sont fournis.

Les Lieux d'Accueil Enfants Parents (LAEP)

- Tous les mardis au pôle enfance d'Aigrefeuille de 9h30 à 11h30.

C'est un lieu convivial pour les parents, et un espace ludique pour les tout-petits : les enfants s'y rencontrent, on vient partager un bon moment, rencontrer d'autres parents,
et échanger avec des professionnels de la petite enfance.
L'entrée y est totalement gratuite. N'oubliez pas de venir masqués !

Tous les jeudis une « Rando-Poussette » dans une commune des environs.

Accueil de 9h30 à 10h avec petit café ou thé. Départ rando à 10h.
Les Bambins vous proposent des mini-randos, des promenades en poussette, en vélo, à pied, avec pour seule énergie, l'énergie humaine ; pour une démarche verte à la découverte de nos espaces naturels, nos jardins publics, ou tout autres lieux accessibles en liaisons douces.
Chacun apporte son petit matériel de randonneur « en herbe » : sac à dos, mouchoirs, petite bouteille d'eau etc... sans oublier son masque !

Le calendrier de rendez-vous est consultable sur le site des Bambins, sur sa page facebook et sur le site des communes partenaires (selon bonnes conditions météorologiques).

Tous les services des Bambins d'Aunis sont ouverts aux familles du territoire.

Si vous souhaitez plus d'information, n'hésitez pas à nous contacter ou à visiter notre site internet.

Contact

Association parentale Les Bambins d'Aunis
Place de l'église 17290 FORGES
05.46.35.58.23 – contact@bambinsdaunis.fr -
Suivez toutes nos infos sur notre site
www.bambinsdaunis.fr et sur notre compte
Facebook « Bambins Daunis »
https://www.facebook.com/bambins.daunis.9

Soutenue par le la CDC Aunis Sud, le Sivom Plaine d'Aunis, les communes d'accueil, la CAF, la MSA et le Conseil Départemental.

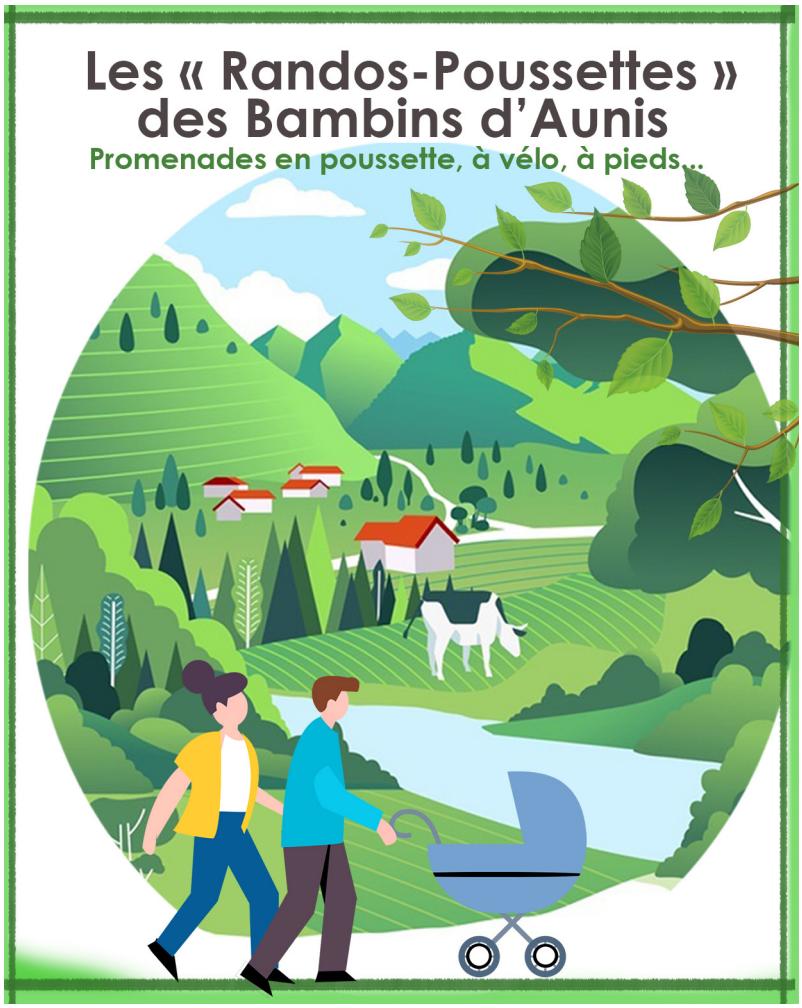

Thou's dehors

L'association « Thou's dehors » est ouverte à tous à partir de 16 ans.

La cotisation est de 27€ pour la saison 2020/2021, celle-ci comprend l'assurance individuelle accident ainsi que l'affiliation à la fédération des foyers ruraux.
Nous comptons 32 adhérents.

Vous désirez marcher : Nous vous proposons de venir faire un essai afin de découvrir toutes nos merveilleuses communes et leurs sentiers. Nous marchons presque toute l'année seulement une petite interruption en Août.

Si vous venez à l'improviste, rendez vous devant la salle des fêtes du Thou, un quart d'heure avant les horaires indiqués ci-dessous. Nous marchons sur d'autres communes et nous covoiturons, avec masque et distanciation.

Le rendez-vous est toujours devant la salle des fêtes du Thou : jours et heures de marche :
- le mardi à 14h30
- le mercredi à 19h reprise vers avril (sauf couvre feu)
- le dimanche à 10h
- et un samedi après midi de chaque mois à 14h30

Chaque adhérent est prévenu pour chaque marche par mail, du jour, du lieu, de l'heure, du nom de l'encadrant avec son téléphone.

Nous avons repris les marches depuis début janvier, après l'accord de la fédération des foyers ruraux, par groupe de 6 personnes, dans le respect des gestes barrières.

Les actions de fin d'année dernière :
Octobre rose le 18/10/2020 : nous avons reversé 253€ à la ligue contre le cancer.
Téléthon le 06/12/2020 : nous avons reversé 412€ à l'AFM.
Pour ces deux actions nous avons tenu un stand de vente d'objets spécifiques et une pesée à l'oeil de panier garni (sans le toucher, Covid oblige).

Contact :
Brigitte Jourdain 06 31 20 09 17, présidente
Hélène Caille 07 80 55 83 71, trésorière
Martine Pensivy 06 29 82 73 53, secrétaire

N'hésitez pas à nous rejoindre, après quelques kilomètres, bol d'air, bonne humeur et bonne nuit garantis.

Les Martrêches

Bonjour à tous,
tholusiennes et tholusiens !

On ne vous oublie pas ! Encore un peu de patience et bientôt nous reprendrons nos répétitions et nos spectacles pour votre plus grand plaisir !

Reine pour les Martrêches.

Plaine d'Aunis Pleine de Jeunes

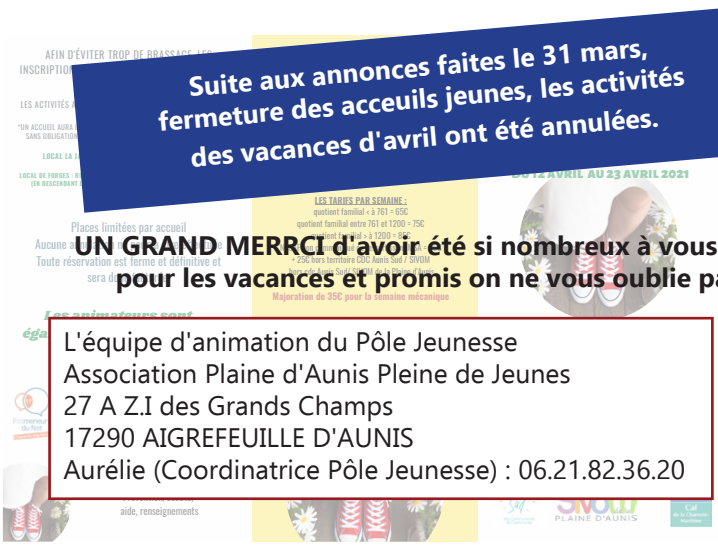

L'équipe d'animation du Pôle Jeunesse
Association Plaine d'Aunis Pleine de Jeunes
27 A Z.I des Grands Champs
17290 AIGREFEUILLE D'AUNIS
Aurélie (Coordinatrice Pôle Jeunesse) : 06.21.82.36.20

Le Thou Danses

Comme vous le savez, les cours de danses pour les adultes amateurs sont malheureusement toujours interdits, comme ils le sont depuis cet automne. C'est une grande déception de vivre une année sans notre passe-temps favori, la danse de salon.
Mais « Le Thou Danses » est toujours là et sera prêt à vous accueillir dès la nouvelle d'une réouverture des salles. Nous serons extrêmement vigilants quant aux mesures sanitaires qui nous seront imposées. En attendant, les adhérents peuvent continuer à s'entrainer via les différentes chorégraphies proposées par notre Professeur Éric (vidéo ou papier). Le bureau vous rappelle que les cours continueront d'être dispensés au Thou aux heures habituelles le mardi.

Continuez à prendre soin de vous et à respecter les gestes barrières pour que nous puissions nous retrouver en pleine forme dès que possible.

Nous sommes toujours à votre écoute et pour de plus amples renseignements :

https://lethoudanses17.jimdofree.com
Richard INES, au 06 48 24 35 25, président
Le Thou Danses, c/o Richard INES,
5 Impasse du puisatier - 17540 BOUHET.

Campagne de financement participatif du projet de culture de thym biologique sur la ferme du Mont d'or au Thou

La ferme du Mont d'or, en agriculture biologique et agroforesterie, au Thou, vous invite à rejoindre cette nouvelle aventure en participant du 1er avril au 30 mai 2021 à la création d'une nouvelle culture : le thym dédié à l'herboristerie.

La ferme du Mont d'Or, à travers son histoire, est une opportunité de voir des valeurs de partage, humanistes et écologiques se traduire en projets concrets. Une agriculture paysanne résiliente qui tend vers toujours plus de respect des humains et la Nature.
2021 amorce le nouveau départ pour les dix années à venir avec des projets nombreux et participatifs. Votre place est essentielle dans la concrétisation de ces nouveaux objectifs.
Espace de biodiversité, de production, de transformation et de pédagogie, la ferme constitue une belle opportunité pour bâtir un projet solidaire en prenant en compte le respect de la Nature, la création d'emplois et le respect des êtres humains.

Au cœur de ce lieu, où nous pratiquons agroécologie :
- nous produisons des grains bio (céréales et légumes secs),
- nous transformons les grains en farines, en pains au levain et en bière « LA PIAF ». Vendus en circuits-courts, nos produits sont à l'image des choix éthiques mis en œuvre sur la ferme.

La perspective de se joindre aux producteurs de plantes aromatiques de l'Aunis, sous l'organisation BIOLOPAM est une belle opportunité pour répondre à l'ensemble des dynamiques qui nous animent. La production de THYM offre donc une perspective économique en diversifiant les risques imposés par chaque culture. Créatrice d'emploi et de moindre impact sur le milieu, elle rassemble de nombreux point positifs.
Votre financement aura pour objectif d'implanter la culture la première année. Nous allons commencer par 6000 m² de Thym en 2021 puis nous multiplierons par deux la surface dès l'année prochaine.

Le thym a la particularité d'être implanté pour 7 à 10 ans. La première année n'aboutit pas à une récolte. Le plant de thym doit s'installer progressivement. La deuxième année voit une légère production et ce n'est qu'en troisième année que la culture rentre pleinement en production. Ce sont donc les deux premières années qui sont économiquement difficiles. C'est pourquoi nous vous proposons d'accompagner cette première étape.
Nous sommes accompagnés par une plateforme associative de l'Économie Solidaire et Sociale : https://jadopteunprojet.com/decouvrez-les-projets/detail/du-thym-pour-se-diversifier

La Ferme du Mont d'Or
17290 LE THOU - www.lafermedumontdor.fr
https://www.facebook.com/La-ferme-du-mont-dor-548030778561455/
Commandes en ligne via www.lafermedumontdor.fr
Emmanuel (cultures, farines, bières, chantier plantations, son, bottes de paille) 06.28.58.08.58
Stéphanie (pains-farines-légumineuses) 06.22.13.18.09